

COMMUNE DE TREBAS LES BAINS  
81340

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 MARS 2016  
TENU EN MAIRIE A 20H30

Etaient présents : BOUSQUET Patricia, CHIFFRE Anne, DEMARCO Émilie, ESPITALIER Jean-Pierre, MASSOL Jean-Claude, PAULHE Gérard, REVELLAT Christian, REYNAL Philippe, RUGEN Ghislaine, TERRAL Jean-François, MARIETTA Benjamin

Philippe REYNAL est désigné secrétaire de séance



**Les textes en italiques ne font pas partie des délibérations, ils reflètent les débats et sont donnés à titre d'information.**

Patricia Bousquet ouvre la séance à 20h30.

♦ **APPROBATION DU PV DU 16 FEVRIER 2016**

La séance a commencé par l'approbation du compte rendu du dernier conseil municipal du 16 février 2016. Ce compte rendu a été adopté sans modification à l'unanimité.

**PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS PAR GERARD PAULHE**

♦ **COMPTE CCAS**

Ce compte est présenté pour la dernière fois puisque le budget va disparaître l'an prochain et sera intégré au budget communal général. Insérer la page vue d'ensemble et la page affectation des résultats.

Ce compte administratif est adopté à l'unanimité

Le report du déficit de fonctionnement 1003.41 est également adopté à l'unanimité.

♦ **BUDGET DES TRANSPORTS SCOLAIRES**

Insérer la page Insérer la page vue d'ensemble et la page affectation des résultats.

Ce compte administratif est adopté à l'unanimité, l'excédent du résultat de fonctionnement soit 8706.40 est reporté

Patricia Bousquet précise qu'un tel excédent n'est pas normal et résulte de l'oubli d'affectation de salaires en N-1

Il est proposé de doubler es dépenses au budget 2017 pour compenser cet oubli.

♦ **BUDGET ASSAINISSEMENT,**

Insérer la page vue d'ensemble et la page affectation des résultats Ce budget est adopté à l'unanimité, le reste à réaliser de 7151.36 correspond aux subventions attendues en novembre 2015, mais à ce jour encaissées.

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

♦ **BUDGET COMMUNAL**

Insérer la page vue d'ensemble et la page affectation des résultats

Ce compte administratif est adopté à l'unanimité, l'affectation du résultat également

Voir avec Patricia Bousquet ou Gérard Paulhe les problèmes de chiffre en section d'investissement.

Achat terrain Madame DOUAT

Il s'agit de compléter la délibération du conseil décidant l'achat du terrain en donnant l'autorisation à Patricia Bousquet de signer l'acte d'achat.

Cet achat se monte à 62 700 euros + les frais. 80 000 euros ont été prévus au budget. Il y aura donc assez sur ce budget pour acheter le garage BOUZAT.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

#### ♦ **CONVENTION AVEC LE SDET**

Patricia Bousquet demande au conseil de lui donner l'autorisation de signer une convention avec le SDET pour l'installation d'une borne de recharge de véhicule électrique. L'emplacement n'a pas encore été choisi. Le SDET validera ou non l'emplacement (proche du préfabriqué côté terrain de pétanque) après signature de la convention.

La commune encaissera une participation de 200 à 300 euros pour la mise en place de cet emplacement. Le conseil municipal donne son autorisation

#### ♦ **FACTURE D'INVESTISSEMENT**

Des travaux d'investissement ont dû être réalisés en urgence chemin de la route du Soulèdre

Une facture de 4825 euros due à Jérôme Chiffre en résulte

Patricia Bousquet demande l'autorisation au conseil de payer cette facture par anticipation avant l'établissement du budget 2017, le conseil donne l'autorisation à Patricia Bousquet.

#### ♦ **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Patricia Bousquet a participé à la CDCI sur le thème du regroupement intercommunal. Les amendements de Patricia Bousquet et Gilbert ASSIE contre le regroupement Val 81- Communauté du Carmausin ont été adoptés avec 39 voix pour et 1 voix contre, avec une abstention. Le préfet a pris acte de ses amendements et doit proposer un nouveau schéma en juin. Il peut tenir compte des amendements ou non.
- ✓ **SALLE POLYVALENTE**  
Un devis de peinture a été réalisé. L'entreprise MASSOL Matériaux a étudié les possibilités d'intervention au niveau du plafond. Le technicien a été formel, il serait impossible d'intervenir de quelques façons que ce soit sur les plaques, le matériau étant devenu hors norme. Toute intervention serait refusée par la commission de sécurité. Selon M. Blondeau, entreprise DELZONGLE, convoqué par Jean-Claude MASSOL, Emilie DEMARCO et Gilbert GAVALDA, une double couche accrochage finition serait envisageable. Son devis s'élève à 1000 euros pour le plafond.  
En tout état de cause un avis préalable de la Commission de sécurité serait indispensable. A l'extérieur la peinture pose également des soucis, écaillages, fissures, champignons. L'intervention consiste à un décapage, démoussage, rebouchage des trous, l'application de deux couches s'élève à 6000 euros plafond compris.  
Patricia Bousquet propose de budgéter 6000 euros pour la salle polyvalente, peinture, achat de chaises et d'une armoire, 500 euros en équipement.
- ✓ Le programme éclairage public doit être maintenu.
- ✓ 3000 euros pour le programme accessibilité
- ✓ 10 000 pour l'ouverture d'un programme d'étude de l'aménagement de la mairie
- ✓ 10 000 euros pour l'ouverture d'un programme d'étude d'un terrain destiné au nouveau lotissement
- ✓ 22 000 euros pour le budget voirie
- ✓ 7000 euros sur l'aire de loisirs
- ✓ 7000 euros travaux du Soulèdre à intégrer au nouveau budget

**L'ordre du jour étant épuisé, Patricia Bousquet lève la séance à 23h30**